

étrangers pour couvrir par des emprunts intéressés les emprunts forcés auxquels ils étaient obligés de consentir. De là, de la part des nations étrangères, de formidables créances sur les marchands hanistes, qui s'abritaient autant que possible derrière les mandarins. Telle est l'origine des missions spéciales comme celle du chevalier d'Entrecasteaux.

Quelle était, d'autre part, la conduite du commerce du côté des étrangers?

Pour toutes les nations, sauf pour le Portugal, le commerce étranger était représenté par de grandes compagnies. La Couronne portugaise s'était réservé le monopole du commerce de l'océan Indien, qu'elle n'abandonna qu'une seule fois en 1731, pour permettre à un navire national de se rendre à Surate et à la côte de Coromandel. En 1752, le monopole royal cessa d'exister.

La Compagnie des Indes Orientales néerlandaises avait été constituée à la Haye, le 20 mars 1602, par la fusion de nombreuses associations particulières, de marchands de Zélande, de Rotterdam, d'Amsterdam, etc.

La première charte anglaise pour le commerce des Indes Orientales fut donnée le 31 décembre 1600 à la compagnie qui porta le nom de *The Governor and Company of Merchants of London trading to the East Indies*. Une première expédition anglaise, qui avait été organisée aux frais de sir Robert Dudley en 1596, périt en route, mais en réalité leur premier effort commercial en Chine date du voyage à Canton du capitaine Weddell en 1634. D'ailleurs leurs différentes compagnies de commerce, réunies en une seule dans les années 1702-1708-1709, allaient